



**DIRECTION DES STATISTIQUES**

**Groupe d'experts de statistiques économiques à court terme de l'OCDE**

**BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE**

**STATISTIQUES ECONOMIQUES DE COURT TERME EN BELGIQUE:  
QUELQUES EXEMPLES DE PRATIQUES EN MATIERE DE REDUCTION DES COÛTS ET DE  
DESSAISONALISATION**

**PARIS, 26 - 27 juin 2003**

*Pierre Crevits  
Banque Nationale de Belgique  
Service Statistiques économiques et financières  
Division Indicateurs de court terme et Enquêtes de conjoncture*

**JT00145816**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine  
Complete document available on OLIS in its original format



**STATISTIQUES ECONOMIQUES DE COURT TERME EN BELGIQUE:  
QUELQUES EXEMPLES DE PRATIQUES EN MATIERE DE REDUCTION DES COUTS ET DE  
DESSAISONALISATION**

Pierre Crevits  
Banque Nationale de Belgique  
Service Statistiques économiques et financières  
Division Indicateurs de court terme et Enquêtes de conjoncture

### **Introduction**

Lors de la dernière réunion du groupe de travail du STESEG (OECD Short-Term Economic Statistics Expert Group), en juin 2002, quatre thèmes de travail avaient été identifiés: les indicateurs à court terme pour les services, la présentation des données et les ajustements saisonniers, l'actualité et l'étalonnage des données et, enfin, pour le futur, la réduction des coûts pour les agences statistiques et du fardeau des répondants pour la collecte des statistiques économiques à court terme.

En guise de préparation à la prochaine réunion du STESEG (juin 2003), ce document aborde deux de ces thèmes: il donne un aperçu rapide de quelques pratiques mises en place en Belgique pour réduire le coût de la collecte de données, d'une part, et pour corriger les statistiques des variations saisonnières et des effets de calendrier, d'autre part.

### **Contexte institutionnel belge**

En Belgique, deux institutions se partagent la production de l'essentiel des indicateurs économiques de court terme: l'Institut National de Statistique (INS) et la Banque Nationale de Belgique (BNB).

L'INS produit principalement:

- sur la base de l'enquête Prodcom, réalisée mensuellement auprès d'environ 11000 établissements, les indices de production industrielle, des nouvelles commandes, des heures prestées et du nombre d'emplois;
- sur la base d'une enquête téléphonique, les indices des prix à la production dans l'industrie, la construction et un nombre limité de services;
- sur la base des statistiques fiscales, des indices de chiffre d'affaires et d'investissements dans l'agriculture, l'industrie, la construction, le commerce et la plupart des autres services;
- sur la base d'une enquête sur le commerce de détail, les indices de chiffre d'affaires, de volume des ventes et de déflateur dans le commerce de détail;

- sur la base des déclarations en justice, le nombre mensuel de faillites d'entreprises;
- sur la base des demandes administratives auprès des communes, le nombre mensuel de permis de bâtir et de bâtiments commencés;
- sur la base des informations récoltées par l'administration concernée, le nombre d'immatriculation de véhicules.

De son côté, la BNB réalise essentiellement:

- les enquêtes de conjoncture auprès des entreprises actives dans l'industrie, la construction, le commerce et les services aux entreprises; ces enquêtes regroupent les enquêtes mensuelles sur la confiance des entrepreneurs - dont est extrait la courbe de conjoncture de l'économie belge, réputée pour anticiper l'évolution européenne -, les enquêtes trimestrielles sur le degré d'utilisation des capacités de production et les enquêtes semestrielles sur les investissements;
- les enquêtes sur la confiance des consommateurs, dont est issu l'indicateur de confiance des consommateurs belges;
- les comptes nationaux trimestriels, précieux en terme de rapidité, dans la mesure où ils fournissent déjà une première estimation de la croissance économique 60 jours après la fin du trimestre, mais précieux aussi en terme de couverture, dans la mesure où ils fournissent des informations cohérentes tant sur la valeur ajoutée et les salaires que sur l'emploi, permettant ainsi le calcul d'indicateurs conjoncturels aussi importants que l'évolution de la productivité et des coûts salariaux.

### **Réduction des coûts de la collecte des données**

La collecte de l'information statistique en Belgique est soumise à une double préoccupation:

- une part, les institutions ont fait de la maîtrise des coûts un de leurs objectifs stratégiques;
- d'autre part, la réduction du fardeau administratif imposé aux entreprises fait l'objet d'une attention particulière de la part des autorités.

La collecte des indicateurs de court terme n'échappe pas à ce contexte. Quelques exemples peuvent en être donnés.

### **Rationalisation des enquêtes et collaboration entre institutions**

Jusqu'il y a peu, deux enquêtes étaient menées en Belgique pour évaluer périodiquement la confiance des consommateurs: une première, au niveau national, par la BNB, une autre, au niveau de la Wallonie, par le Ministère de la Région wallonne.

Depuis le début de l'année 2003, une collaboration a été instaurée entre la BNB, le Ministère de la Région wallonne et le Ministère de la Communauté flamande pour mener une seule enquête mensuelle qui soit représentative à la fois aux niveaux national, wallon et flamand. L'échantillonnage a été adapté en conséquence.

### Méthodes pour gagner et conserver la coopération des répondants

Plusieurs techniques sont utilisées pour obtenir et conserver la collaboration des répondants. Ces techniques diffèrent selon qu'il s'agit d'entreprises ou de ménages.

La BNB interroge mensuellement plus de 6000 entreprises pour mesurer l'évolution de la conjoncture belge. La participation de ces entreprises a été acquise grâce à un travail de prospection, consistant en des contacts, d'abord téléphoniques, puis directs, entre le chef d'entreprise (ou son délégué) et un représentant de la BNB. La collaboration est soutenue par le partage de l'information: en échange de leur réponse, les entreprises participantes reçoivent chaque mois un dossier complet présentant une analyse détaillée de l'évolution de l'activité et des perspectives dans leur secteur.

La BNB interroge mensuellement environ 1600 ménages belges pour mesurer l'évolution de leur confiance. Quelques jours avant d'être interrogés par téléphone, ces ménages reçoivent une lettre, signée par la direction de la BNB, leur annonçant l'enquête, ses objectifs et son utilité. Cette lettre les rassure, d'une part, quant à la confidentialité des informations qu'ils seront amenés à fournir et, d'autre part, quant au fait que leur participation leur garantit de ne plus faire partie de l'échantillon avant cinq ans. Enfin, cette lettre tente de les attirer en annonçant, parmi les participants, le tirage au sort d'une dizaine de gagnants d'un billet de loterie. Grâce à cette lettre, le nombre de ménages contactés pour obtenir une participation est considérablement réduit.

### Nouvelles techniques de collecte des données

Dans le cadre des enquêtes de conjoncture, la collecte des informations auprès des entreprises a évolué en fonction des technologies disponibles. Au début, le questionnaire, rempli à la main sur papier et envoyé par courrier, constituait le seul support de l'information. La possibilité d'utiliser le fax a de plus en plus été utilisée au fil des années. Depuis quelque temps, l'envoi par courrier électronique prend de l'ampleur. La possibilité de remplir le questionnaire on-line sur le site internet de la BNB est en cours de développement. A moyen terme, ces deux derniers moyens de communication devraient s'imposer naturellement.

### Utilisation de sources de données alternatives

Dans la mesure du possible, afin de réduire les coûts de la collecte mais aussi le fardeau administratif qui pèse sur les entreprises, le recours à des enquêtes est réduit au profit de l'utilisation maximale des données administratives.

A titre d'exemple, les comptes nationaux (en ce compris les statistiques trimestrielles de valeur ajoutée, d'emploi et de salaires et les informations qui en découlent sur la productivité et les coûts salariaux) reposent depuis 1999 sur une méthode d'estimation qui privilégie le recours aux informations administratives, qu'il s'agisse des statistiques récoltées par les organismes de sécurité sociale, des statistiques fiscales ou encore des comptes annuels publiés par les entreprises. L'utilisation de ces sources administratives a permis de rationaliser les enquêtes sur lesquelles reposaient précédemment une grande partie des comptes nationaux belges (enquêtes sur la production et sur les investissements, notamment).

### Correction des variations saisonnières et des effets de calendrier

L'ajustement saisonnier des indicateurs industriels de court terme belges a subi ces dernières années deux évolutions majeures.

La première concerne les indices de la production industrielle publiés par l'INS. Poursuivant la mise en route de Prodcom, l'INS a adopté, à la fin des années quatre-vingt-dix, la méthode Tramo/Seats pour

dessaisonnaliser et corriger des effets de calendrier les indices de la production industrielle. Grâce à cette avancée, l'INS publie chaque mois - et transmet à Eurostat - non seulement les indices bruts et les indices corrigés des effets de calendrier mais aussi les séries corrigées des variations saisonnières et les tendances.

La seconde évolution est celle des comptes nationaux trimestriels publiés par la BNB. Depuis 2001, la BNB a délaissé la méthode désormais obsolète du Census-X11 au profit de Tramo/Seats, méthode officiellement recommandée par l'office européen de statistique (Eurostat). En 2002, la BNB a intégré les recommandations de la Task Force conjointe Eurostat/BCE<sup>1</sup> sur l'ajustement saisonnier des comptes nationaux trimestriels.

Cette amélioration technique de la correction des variations saisonnières et des effets de calendrier a modifié la façon dont sont présentés les résultats des comptes nationaux trimestriels. Alors que l'accent était précédemment placé sur les évolutions à un an d'écart, l'analyse porte désormais plus spécifiquement sur les évolutions à un trimestre d'écart<sup>2</sup>, mesurées sur les données corrigées. L'ensemble des résultats est disponible sous sa forme brute ou dessaisonnalisée sur le site internet de la BNB. Les publications ne présentent que les résultats corrigés des variations saisonnières et des effets de calendrier.

### **Pour plus d'informations**

Des informations complémentaires sur les méthodologies et les résultats sont disponibles sur les sites internet de l'INS (<http://statbel.fgov.be>) et de la BNB (<http://www.nbb.be>).

---

<sup>1</sup> Conscients de l'importance de disposer de statistiques dessaisonnalisées pour la conduite de la politique monétaire, Eurostat et la BCE ont mis en place dès juin 1999 une première Task Force temporaire dédiée à l'ajustement saisonnier des agrégats monétaires et des indices de prix à la consommation harmonisés. Les conclusions en ont été publiées par la BCE en août 2000. La BNB a participé activement aux deux Task Forces.

<sup>2</sup> Les taux ne sont pas annualisés.